

# la feuille

121

Mai 2009 Magazine mensuel d'information Ville de Fleury-Mérogis

## 2 BILLET

Michel Humbert

## 2 CITOYENNETÉ

Conseil municipal du 27 avril  
Parrainages républicains (p. 4)  
Délégation palestinienne (p. 4)  
Visite de quartier (p. 5)

## 6 INTERVIEW

Des choix de solidarité

## 7 LOISIRS

Journée africaine

## 8 SPORT

Solid'air - Brèves

## 9 SCOLAIRE

Un parfum d'école buissonnière

## 12 ASSOSCOPIE

Le Photoclub a 20 ans

## 12 LOISIRS

Séjours d'été

## 14 KALÉIDOSCOPE

## 16 ÉVÉNEMENT

Sacré Carnaval !

## 17 CULTURE

Voix d'ici et d'ailleurs  
Concert à domicile - Goûter d'histoires

## 18 AGGLOMÉRATION

Déchets végétaux, comment faire ?

## 19 PRATIQUE

## 23 BRÈVES

## 24 FLEURYSCOPE

Sortir à Fleury-Mérogis  
Post-scriptum



## Partageons nos idées

Il y a un peu plus d'un an, vous avez élu une équipe municipale, renouvelée, que j'ai l'honneur et la responsabilité de conduire, d'animer dans le respect des engagements pris devant vous.

Nous veillons à traduire vos interrogations, vos demandes, vos suggestions en actes et en projets, en fonction notamment de nos contraintes budgétaires. Chaque jour, vous mesurez l'importance du service public local de par les prestations, équipements, initiatives qui vous sont proposés. Les missions déployées par les collectivités locales constituent un maillon indispensable. Élus et personnel communal sont à votre écoute, apportant aussi une aide souvent déterminante. Le service public est un gage d'efficacité et l'on ne peut accepter qu'il lui soit porté atteinte comme certaines réformes gouvernementales le préconisent. Au contraire, des moyens supplémentaires doivent être mobilisés pour développer et moderniser ses missions au service des populations, de plus en plus fragilisées. Le gouvernement annonce sa volonté de réorganiser les institutions et les territoires. Si cette réforme voyait le jour et s'appliquait, elle éloignerait les citoyens des lieux de décision. Les premières réflexions du comité «Balladur» qui «planche» sur cette réforme confisquerait la parole aux citoyens. Il s'agirait bien là d'une régression sociale et démocratique majeure, s'attaquant aux fondements du rôle social des collectivités. Les communes constituent, à tous les niveaux, l'un des rares remparts contre les difficultés dont sont victimes les habitants.

La pratique de la démocratie participative n'est certes pas un exercice facile ; il n'existe pas de «recette» mais à Fleury, la volonté est réelle d'associer, de solliciter, de construire des initiatives et des projets répondant au mieux à vos attentes, vos besoins. Il y a encore à parfaire cette démarche mais cela nécessite sans cesse que nous conjuguions nos efforts, que nous partageons nos idées.

Michel Humbert, maire de Fleury-Mérogis



# Conseil municipal

À l'ordre du jour du *Conseil municipal du lundi 27 avril dernier, des chiffres satisfaisants et une décision importante en débat.*

### Finances

Bonnes nouvelles : le résultat de clôture du compte administratif 2008 fait apparaître un excédent comptable de 1 162 112,88 euros. Le maire souligne que ce résultat honorable est le fruit d'une bonne gestion saine et prudente de la commune depuis des années et il félicite au passage l'efficacité des services municipaux. David Derrouet, maire-adjoint chargé de la Culture, insiste sur la volonté de poursuivre et de concentrer les efforts sur les services publics rendus aux habitants, malgré la crise et sans que cela pénalise l'avenir de la commune. Hervé Corzani, maire-adjoint chargé de la Citoyenneté, des Retraités et des Services publics, réaffirme le caractère remarquable de ce résultat compte tenu de la politique de désengagement de l'État depuis des années.

### Droit de préemption sur les fonds de commerce, artisans et les baux commerciaux

La sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité constitue à Fleury l'une des préoccupations majeures de la municipalité. En effet, au-delà de la source d'emplois, le maintien du petit commerce est une condition et une nécessité pour le bien vivre quotidien des concitoyens dans leur quartier.

Or, depuis la loi et son décret d'application du 26 décembre 2007, les communes peuvent instaurer par délibération un périmètre de sauvegarde du commerce



et de l'artisanat de proximité à l'intérieur duquel les cessions de fonds artisanaux, de commerce ou de baux commerciaux sont soumis au droit de préemption communal. Ce droit a pour objectif de garder une maîtrise des enseignes de proximité, les maintenir et les diversifier. À la lueur des difficultés rencontrées par la pharmacie au point de compromettre son existence et à la lueur de la fermeture de plusieurs commerces du centre commercial de la Poste, ce dispositif est un sujet

important et urgent. « Cette possibilité de préempter peut être une manière de préserver des services de proximité aux habitants, notamment pour nous en matière médicale », souligne Michel Humbert. Avec une moyenne départementale de un médecin pour 1000 habitants, Fleury est nettement en dessous du seuil puisqu'elle compte un médecin pour... 3000 habitants ! Sachant que la situation ne va pas s'améliorer avant 2019 (compte-tenu des politiques précé-



dententes qui avaient réduit le numerus clausus), ce droit de préemption municipal est le moyen légal pour permettre à la commune d'agir et de résoudre la carence médicale locale. Par ailleurs, consultée systématiquement à chaque cession commerciale, la municipalité peut éviter des dérives en empêchant des installations défavorables. En ponctuation, Jean-Marc Frésil, conseiller municipal, s'il approuve l'importance du maintien et de la diversification du commerce de proximité, interpelle la communauté d'agglomération du Val d'Orge qui développe tous azimuts la zone d'activité de la Croix-Blanche au détriment des enseignes de centre-ville.

**LES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL**  
Elles ont lieu en moyenne une fois par mois et elles sont ouvertes au public.

→ **PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL**  
Lundi 25 mai 2009 à 20h30 en mairie.

En ce qui concerne le périmètre du droit de préemption, il est proposé le centre commercial de la place du 8-Mai-1945, l'espace commercial de la Greffière étendu aux deux enseignes sud (Mazda et Auto bilan service).

De même, le périmètre concerne la porte du Village (seul commerce existant actuellement à cet endroit, Le Relais Fleury).

**Enfin, diverses délibérations** sans présentation concernant des questions techniques, tarifaires et le personnel communal ont été soumises aux élus. Parmi elles, notons les propositions concernant les départs des enfants et des jeunes pendant les vacances d'été 2009. Pour les 6-9 ans, deux séjours de 15 jours en juillet et en août dans la Nièvre. Pour les 9-12 ans, deux séjours de 14 jours en juillet et en août dans le Morbihan. Pour les 11-14 ans, un séjour de 14 jours en juillet dans les Vosges et un séjour de 15 jours dans l'Aveyron. Pour les 15-17 ans, deux séjours itinérants à l'étranger : la Tunisie en juillet et la Grèce en août. ■

# Parrainages républicains



*Samedi 4 avril le maire Michel Humbert a procédé au parrainage républicain de plusieurs personnes menacées d'expulsion en compagnie de l'association Réseau éducation sans frontière (RESF).*

Plusieurs personnes se sont littéralement placées sous la protection de la République, toutes menacées d'expulsion immédiate. Des jeunes et des moins jeunes, qui tous vivent en France depuis longtemps, sont scolarisés ou ont une vie sociale, associative, et sur qui (pourtant) pèse la menace de l'expulsion. Ce samedi la cérémonie était empreinte d'une certaine solennité autant que d'émotion, l'espoir de ces personnes était palpable. Michel Humbert maire de Fleury-Mérogis a accueilli l'assistance par un discours déterminé.

ternité, d'humanité. Parrainer est un acte et un engagement important. C'est placer symboliquement ses filleuls sous sa protection.»

### Le choix de la solidarité

En 2006, Fleury avait déjà répondu présent pour accueillir une cérémonie du même type et d'autres villes étaient partie prenante dans ce combat. Michel Humbert : «À Fleury, nous faisons le choix de la solidarité. Nous réaffirmons notre refus de la violence faite aux étrangers. Nous soutenons les actions menées pour empêcher les expulsions du territoire et obtenir les régularisations qui permettront aux familles et aux jeunes de vivre dignement. (...) Ces familles sont

implantées dans notre ville, leurs enfants vont à l'école de la République. (...) Aujourd'hui, en France, il est devenu criminel d'accueillir, d'accompagner, ou seulement même d'aider une personne en situation irrégulière. Avant d'être des "sans-papiers", ces hommes, ces femmes et ces enfants sont des personnes soutenues en difficulté, isolées, démunies et il est de notre devoir de citoyen de les aider dans la dignité et le respect dû à chaque être humain (...) Les lois portant atteinte aux droits fondamentaux des personnes se succèdent, rendant par exemple de plus en plus difficile la venue en France des enfants et des conjoints et les mariages entre personnes de nationalités



différentes. L'opposition entre "immigration subie" et "immigration choisie" est une aberration. Cela ne correspond ni à l'histoire de notre pays, ni à la réalité des phénomènes migratoires dans le monde. Le gouvernement et son ministre dit de l'Intégration, Éric Besson, poursuivent la pratique de la "politique du chiffre". Ordre est donné aux préfetures de réaliser, pour 2009, 27 000 reconduites à la frontière. L'heure est plus que jamais à la mobilisation des citoyens et de leurs représentants pour refuser l'inhumanité, exiger de ne plus voir de drames pour

des familles. Il est urgent que soit mise en œuvre une politique en France et dans l'Union européenne fondée sur les principes de la liberté de circulation et d'installation. Il est grand temps que la question des migrations et du développement soit réellement pensée sous l'angle des intérêts mutuels : ceux des pays d'origine, des pays de transit, des pays d'accueil et surtout, ceux des migrants eux-mêmes». Puis, Michel Humbert a remis à chacun



son certificat de parrainage, reçu par tous avec une grande émotion. La cérémonie s'est achevée dans une ambiance fraternelle autour du pot de l'amitié, prétexte à des conversations entre tous. Quand le lien social n'est pas qu'une abstraction ! ■

## Délégation palestinienne

Mardi 29 mars, le maire, Michel Humbert a reçu une délégation de l'Association pour le jumelage entre les camps de réfugiés palestiniens et les villes françaises. Les échanges très libres ont permis une vision de la situation vécue par les populations. Miled Salanh, directeur Jeunesse-Enfance du camp de Nahir el Berid a en particulier expliqué que la délégation cherchait à nouer des contacts pour développer des projets en direction des jeunes, ainsi que des aides qui s'avèrent nécessaires, eu égard à la situation dramatique qui est faite aux populations. Il a affirmé



son espoir quant à l'instauration de relations normalisées avec le peuple israélien tout en doutant fortement de la volonté de son gouvernement d'établir une paix durable. Enfin il a exprimé

attendre que l'Europe et la France prennent toute leur part dans les domaines de l'aide et de la construction de projets pour le devenir des jeunes Palestiniens en particulier et des populations en général. La délégation a ensuite visité la ville ce qui a été l'occasion de nombreux échanges. Dans les prochains jours, Abdelamid Yassine maire-adjoint chargé de la Vie associative et du Sport et Farid Diab, conseiller municipal délégué à la Jeunesse se rendront en mission exploratoire à Gaza, organisée par l'AJPF qui regroupe 110 élus et personnalités de toutes sensibilités. ■

## Visite de quartier

Samedi 28 mars, les élus sont allés à la rencontre des habitants du quartier des Résidences. Cette manifestation toujours appréciée des habitants a permis des échanges informels autour des questions qui sont au cœur des préoccupations. Ainsi, le dynamisme du centre commercial, les déambulations de chiens errants, les incivilités diverses ont été évoquées. Il en a été de même pour des questions d'environnement avec la présence de la déchetterie mobile et de la lutte contre les dépôts sauvages, de l'entretien des espaces communs de la cité, de l'éclairage et de la



mise en pace de jeux pour enfants et les conditions d'habitat. Les élus se sont déclarés ravis de ces initiatives qu'ils comptent bien pérenniser. ■

**PROCHAINES VISITES, de 10h30 à 12h**  
• Samedi 16 mai au Lac-Greffière-Gribelette  
• Samedi 30 mai au Village-Chaqueux

# Des choix de **solidarité**

La présence des deux camps de Roms à Fleury-Mérogis reste posée.

**La Feuille a rencontré Martine Guyot, maire-adjointe chargée des Affaires sociales pour faire le point de la situation de ces familles.**

**La Feuille.** Où en est-on ?

**Martine Guyot.** Pour ne rien cacher, nous sommes toujours en situation d'attente. Avec le maire Michel Humbert, nous sommes persuadés que la résolution de la question de l'accueil de ces familles ne peut être le seul fait de notre ville. C'est pour cette raison que le maire a demandé l'organisation d'une table ronde qui réunisse avec l'État et le Département, les maires des villes de l'Agglomération en élargissant cette rencontre aux maires de toute l'Essonne. Il s'agira de discuter de la situation, de réfléchir à des actions concertées, à aborder la question d'un hébergement cohérent. Renvoyer des êtres humains de communes en communes en les soumettant à chaque fois à la menace d'une expulsion nous semble inhumain. Il peut s'agir aussi d'une aide au retour au pays mais les allées-venues sont fréquentes et cette dernière solution est fragile. Peut-être faudrait-il des aires d'accueil, à l'image de celles réservées aux gens du voyage, mais si cette solution était adoptée il nous semble que cela ne devrait concerner qu'un nombre limité de familles qui bénéficieraient d'un accompagnement social.



**LF.** La domiciliation est-elle une solution ?

**MG.** Elle est rendue obligatoire par l'État, nous devons domicilier ceux qui en font la demande pour obtenir des droits : scolarisation des enfants, obtention de divers documents officiels, suivi et prise en charge des questions de santé... Les CCAS sont habilités par décrets à procéder aux domiciliations\*. Par contre il n'y a pas d'obligation au relogement de ces familles.

**LF.** Ces familles semblent très désocialisées ?

**MG.** Oui bien sûr ! Elles arrivent en tant que réfugiées économiques dans un pays dont elles ne connaissent ni la langue ni les codes sociaux. Dans certains cas la misère est telle qu'il s'agit de survie. Nous comprenons que nos concitoyens aient été choqués que certains arbres aient été coupés. Mais cet hiver a été très rigoureux et se chauffer par n'importe quel moyen a été une question de vie ou de mort. Dans le même temps, je tiens à préciser que la plupart des arbres coupés l'ont été par l'Agence des espaces verts qui a entamé son travail de rénovation de la forêt de Saint-Eutrope. Il ne faut pas tout mélanger.

**LF.** La mairie maintient-elle un contact avec ces familles ?

**MG.** Absolument. Avec l'Association des familles roumaines nous travaillons d'arache-pied pour faire passer les messages indispensables aux familles. Mais encore une fois être socialisé quand on ne dis-

pose ni d'eau ni d'électricité ni de gaz, ni d'assainissement pour les eaux usées, revient à un challenge très complexe et difficilement atteignable.

La question qui nous est posée à tous repose sur la question centrale des expulsions. Il semble évident pour tous que la brutalité de la méthode n'est jamais une réponse. Nous devons opérer des choix de solidarité qui demandent à chacun de donner le meilleur de soi-même.

\* Les procédures de domiciliation des personnes sans domicile stable ont été réformées par la loi n° 2007-290 dite loi instituant le Droit au logement opposable (loi Dallo). Les décrets des 15 mai et 20 juillet 2007 ainsi que la circulaire ministérielle du 25 février 2008 précisent les modalités d'application du dispositif. Elle vise trois objectifs : améliorer l'accès aux droits des intéressés, simplifier et clarifier les règles de domiciliation, mettre en place un véritable pilotage du dispositif de domiciliation. Les Centres communaux d'action sociale sont habilités de plein droit à procéder à des élections de domicile donnant accès à l'ensemble des prestations (prestations sociales, délivrance d'une Carte nationale d'identité, inscription sur les listes électorales...). Ils ne peuvent refuser l'élection de domicile des personnes sans domicile stable qui en font la demande que si ces dernières ne présentent aucun lien avec la commune. ■

# Journée africaine

Organisée conjointement par l'association Réagir, le service Jeunesse et la Réussite éducative, cette journée a conquis les participants. Au menu, préparation collective d'un **repas africain** le matin, dégustation conviviale au déjeuner et départ en car pour la visite du musée des Arts primitifs du **quai Branly**. Soit, une journée découverte pour beaucoup, à commencer par les **saveurs** particulières du manioc, des bananes plantain ou des

patates douces, pour terminer en apothéose au pied de la **tour Eiffel**, au musée construit par le célèbre architecte Jean Nouvel. Superbe édifice mettant remarquablement en scène des œuvres collectées, la plupart du temps, à la période des colonies, l'endroit a subjugué le groupe de Floriacumois qui a eu le privilège de bénéficier d'une **visite guidée**.

Une journée de qualité tout en partage et en découvertes. **PLM**



## CITY RAID

Course d'orientation se déroulant dans plusieurs villes de France, le City Raid local a réuni, le 22 avril dernier, plusieurs équipes venant du SMJ de Sainte-Geneviève-des-Bois, du SMJ de Fleury et du Centre de loisirs. S'adressant à des jeunes de 10 à 13 ans, cette course a pour

objectif de développer le sens du civisme via l'effort, le jeu, la réflexion et la connaissance. À cet exercice, l'équipe du Centre de loisirs s'est distinguée en arrivant deuxième, ce qui lui vaudra le privilège de participer à la grande finale qui aura lieu à Paris le mercredi 17 juin prochain. **PLM**

# Solid'air

*Un jour avec Solid'air, au profit de l'enfance défavorisée.*

C'est à une grande journée de football et de solidarité que vous invitent l'association Solid'air, l'USFM Fleury et la municipalité au profit des « enfants de Merimanjaka » le 31 mai. Le collège Bellevue de Crosne et l'association Madagascar de Fleury sont aussi investis. Solid'air organise depuis sa création en décembre 1997 des événements sportifs au profit de l'enfance défavorisée. Ses objectifs sont de réduire les inégalités, améliorer les conditions de



vie, sensibiliser l'opinion publique et collecter des fonds. Cette opération fleuriacumoise est consacrée à l'école Saint-

Jean-Baptiste-de-la-Salle dans le village de Merimanjaka à 20 kilomètres au sud de Tananarive qui compte 254 élèves répartis en six classes du CP au CM2. Deux classes seront construites, ainsi que des sanitaires qui demandent l'installation d'un point d'eau. ■

• **Programme de la journée**  
Dimanche 31 mai de 11h à 18h, stade Auguste-Gentelet, RN 445, rond-point à Fleury-Mérogis.  
11h : match de jeunes,  
13h : match d'ouverture,  
15h15 : match de gala avec des anciens de l'Olympique lyonnais.  
Des animations et des démonstrations vous seront aussi proposées.  
Prix d'entrée : 4 euros.  
Pour tout renseignement : 06 08 71 48 64, [www.solid-air.asso.fr](http://www.solid-air.asso.fr)



## ATOUT CŒUR

La pratique du sport pour bénéfique qu'elle soit peut parfois causer des accidents cardiaques pour des personnes mal préparées ou qui ne se ménagent pas assez. Pour éviter ces drames, la ville a fait l'acquisition d'un défibrillateur. Cet appareil peut sauver des vies en cas de crise cardiaque. Il sera installé au gymnase le 14 mai à 18h30. Des formations seront dispensées aux futurs utilisateurs le 23 en

espérant bien sûr qu'elles ne serviront jamais.

## FOOT EN SALLE

L'année dernière un tournoi de foot en salle avait été organisé dans le cadre de l'inauguration du nouveau gymnase. Le succès de cette opération a été tel qu'il a été décidé de le rééditer, cette fois-ci organisé par l'association Futsal, en collaboration avec la ville. **Rendez-vous le 6 juin prochain.**

## CHALLENGE HANDBALL

Le club de handball de Fleury-Mérogis organise le **jeudi 21 mai** (jour férié, Ascension) un grand challenge toutes catégories au complexe Jacques-Anquetil. Plusieurs clubs sont engagés au niveau départemental dans le cadre de la coupe de L'Essonne. Vous êtes attendus nombreux toute la journée.



Un parfum  
d'école  
buissonnière



*S'instruire autrement, en s'amusant et en sortant des murs de l'école tout en rentrant le soir chez soi, telles sont les qualités des classes ville.*

**A**utrefois, il y avait les classes de découverte pendant lesquelles les élèves de primaire partaient quelques jours à la mer, à la campagne ou à la montagne et c'était un peu la loterie car il n'y en avait pas pour tout le monde ! Il y avait les maîtresses qui partaient et celles qui ne partaient pas, le but du jeu étant à la prochaine rentrée de faire partie de la classe de celle qui partait. Ainsi se sont succédé des générations d'enfants qui avaient de la chance et ceux qui n'en avaient pas ! Il est d'ailleurs encore fréquent d'entendre des adultes évoquer avec enthousiasme leurs souvenirs de classe de mer ou de classe de neige tandis que d'autres, beaucoup plus nombreux, accusent encore la déception de « n'être jamais partis » ! Sans oublier l'aspect financier qui pénalisait les villes moins fortunées étant donné le coût élevé d'un séjour transplanté. Bref, depuis quelques années, une solution alternative rencontre de plus en plus de succès, c'est la classe ville. Moins coûteuse pour les municipalités et les familles, plus facile à harmoniser avec la

vie privée des enseignants, elle permet surtout à un plus grand nombre d'enfants de bénéficier d'une semaine différente, plus ludique et tout aussi instructive.

#### Les maternelles à la ferme

Du côté de l'école maternelle Curie, mesdames Mignot et Voise ont opté pour la découverte de la ferme pédagogique de Saint-Hilliers en Seine-et-Marne que leurs 48 élèves de petite section ont visité à deux reprises. Au programme, les animaux de la ferme bien sûr mais aussi un atelier pour apprendre la fabrication du pain et un autre consacré à l'élaboration de la gelée de pommes\*. « J'adore travailler ici », s'est exclamé Nesrine en versant le sucre dans les casseroles de cuivre. Intimidés, curieux, contents, les petits de quatre ans ont aussi côtoyé de près tous les animaux ; ils ont caressé la truie et la vache, pris dans leurs mains des poussins qui venaient de naître, brossé le pelage de



Les maternelles de Curie.

l'âne, donné à manger aux poules, monté sur la croupe du cheval... et répondu aux questions de Guillaume, l'animateur des lieux. Parmi les perles d'enfant, toujours délicieuses, on retiendra celle d'une petite fille :

« Qu'est-ce qu'elle a sous le ventre la truie ?

Des boutons ! »  
Soulignant l'aspect enrichissant de ce genre d'escapade pour les enfants qui se rendent compte que l'on peut aussi apprendre en dehors de l'école, les deux enseignantes ont alterné leurs déplacements avec des petits ateliers qui se sont déroulés au centre de loisirs de Fleury (une ancienne ferme !). Au menu, des dessins d'animaux, des collages de graines, de plumes et autres matières rapportées de la ferme dans le but final de confec-

tionner son propre album « à toucher » ! Une grande exposition, à laquelle les parents seront conviés, clôturera l'aventure.

#### Les CP au musée

Arcimboldo, Picasso, Niki de Saint-Phalle, et les peintres impressionnistes Toulouse Lautrec, Renoir, Monet et les autres, n'ont plus de secret, ou presque, pour les élèves du CP de Marie Mounat de l'école élémentaire Langevin. En effet, bénéficiaires d'une classe ville « arts plas-

#### LES CLASSES EN CHIFFRES

Sur les 33 classes des écoles maternelles et élémentaires floriacumoises, toutes les demandes ont été satisfaites, 8 ont bénéficié de la formule classe transplantée, 10 ont bénéficié de la formule classe ville.



Voyage « en train » au musée d'Auvers-sur-Oise.



Les CP de Langevin et leurs œuvres.

tiques», les enfants ont eu le privilège d'alterner des sorties au musée en Herbe, une journée au château d'Auvers-sur-Oise et des ateliers d'arts plastique dans les musées et au centre de loisirs de Fleury. Immergés pendant une semaine dans l'univers des couleurs, des styles et des sources d'inspiration des artistes, ils ont vécu une aventure artistique passionnante grâce à cette formule de classe de découverte qui les sort de leur contexte quotidien. Concrètement, les connaissances ont été ré-exploitées à travers la création personnelle d'un livre constitué de sept tableaux abordant les temps forts de ce bain artistique, les couleurs mais aussi les différentes techniques : peinture, encre, craie grasse, collages... Plus globalement, la réalisation de ce livre-tableaux s'inscrit dans un projet

mené à l'année avec le Cma, à savoir la mise en scène en chants et en percussions d'un ouvrage intitulé « Jules et la pirogue » qui amènera les enfants à monter sur scène fin mai, salle Malraux. Ravie du déroulement de cette classe ville, l'institutrice a souligné que cette parenthèse privilégiée était pour elle « l'occasion de combiner pratique et culture artistique qu'on a souvent tendance à écarter de notre enseignement à l'école élémentaire du fait de la densité des programmes ». Lacune comblée pour ces CP chanceux d'approfondir, grâce à l'école, leur culture artistique. **Patricia Lacan Martin**

\* Recette de la gelée de pommes sur le nouveau site Internet de la ville : [www.mairie-fleury-merogis.fr](http://www.mairie-fleury-merogis.fr)



Lydie Voise, directrice de l'école et... acrobate.



# Le Photoclub a 20 ans

Le nombre d'adhérents croissant d'année en année, le Photoclub de Fleury-Mérogis fait preuve d'ambition et se distingue grâce à un riche programme.

**N**ous avons réalisé une exposition à la médiathèque Elsa-Triolet sur le thème : *Au pays des contes* en partenariat avec le château de Breteuil et les artistes plasticiens des ateliers Langlois. Le vernissage de cette exposition a plongé l'ensemble des visiteurs dans nos mémoires d'enfance. Après le discours du président du Photoclub, cette rêverie s'est prolongée lorsqu'une conteuse en tenue du XVIII<sup>e</sup> siècle est apparue pour raconter le conte du *Chat botté*. Son talent a su capter l'attention des jeunes mais également celle des adultes ! Adhérent au Comité départemental photographique de l'Essonne (CDP 91), le Photoclub de Fleury-Mérogis s'est illustré, lors de différentes expositions-concours :

- Concours Super-coquetier, projection numérique à Sainte-Geneviève-des-Bois, trois photos classées dans les douze premières sur 245 photos, présentées par neuf clubs.

- Exposition-Concours «Le fils - Autour du fils» à Épinay-sur-Orge, 2<sup>e</sup> prix public couleur.

- Exposition-concours «L'hiver» à Sainte-Geneviève-des-Bois, 2<sup>e</sup> prix jury couleur et 1<sup>er</sup> prix public noir et blanc.

- Exposition-concours «L'état liquide» à Villebon-sur-Yvette, 1<sup>er</sup> prix jury couleur, 1<sup>er</sup> prix public noir et blanc et prix du meilleur club en photo noir et blanc.

Au vu de ces excellents résultats, il n'est

donc pas surprenant de retrouver deux de ses adhérents, Élisabeth Collias et Marcel Marques, mis à l'honneur, pour la troisième édition de la manifestation «À Corbeil et Soisy comme à Venise». En ouverture du carnaval vénitien, leurs œuvres étaient exposées à la MJC de Corbeil-Essonnes et au château du Grand-Veneur à Soisy-sur-Seine. Le Photoclub organise cette année une exposition-concours sur le thème *Vision nocturne*, les 8, 9 et 10 mai salle Wiener, de 10h30 à 12h30 et de 14h à 18h30. Ce concours est ouvert aux clubs du CDP 91 ainsi qu'aux Floriacumois invités à venir voter pour leur photo préférée. À cette occasion, Yoann Pallier, jeune photographe professionnel invité d'honneur, vous fera découvrir ses clichés sur la Mer. Et pour clore cette année photographique, vous pourrez nous retrouver, sur notre stand lors de la fête de la ville le 20 juin.

**Le Photoclub de Fleury-Mérogis**

- Contact : Marcel Marques, président du Photoclub, 06 08 57 61 63 [marques\\_marcel91@yahoo.fr](mailto:marques_marcel91@yahoo.fr) <http://photoclub-fleury-merogis.wifeo.com>



# Séjours d'été

Les services municipaux de l'Enfance et de la Jeunesse mettent en place pour les vacances d'été 2009, des séjours pour les enfants de 6 à 17 ans.



■ **CHAMPFLEURY (Nièvre)**  
6-9 ans  
14 jours  
Du 3 au 17 juillet  
Du 3 au 17 août

Viens découvrir les joies de l'équitation. Tu apprendras à te familiariser avec les poneys, à les soigner. Tu partiras en randonnée, mais tu feras aussi des descentes en canoë sur la Loire et du camping. Le centre est implanté dans un parc boisé de 8 hectares avec une piste de karting, des jeux extérieurs, des tables de ping-pong et terrains de sport. Chambres de 6 lits équipées de sanitaires et de douches individuels. Formalités : certificat médical autorisant la pratique d'activités physiques et sportives, brevet de natation de 25 mètres. ■



■ **PÉNESTIN (Morbihan)**  
9-12 ans, 14 jours  
Du 20 juillet au 2 août  
Du 18 au 31 août

Viens t'initier à la voile sur optimist. Tu partiras en randonnée en caravelle à la découverte des criques bretonnes. Tu feras aussi du canoë kayak de mer. Camping, baignades et jeux de plage seront au programme. Le centre est implanté dans un parc arboré de 5 ha avec accès direct à la plage. Chambres de 4 à 6 lits avec douche et lavabo. Une salle polyvalente permet de monter des spectacles, mais aussi de jouer au ping-pong et autres jeux. Formalités : certificat médical autorisant la pratique d'activités physiques et sportives, brevet de natation de 25 mètres. ■



■ **TUNISIE, séjour itinérant**  
15-17 ans, 10 jours  
Du 17 au 26 juillet

Départ de Tunis pour les portes du désert. Passage par Kairouan, Tozeur, les oasis des montagnes de Chibika, Tamerza et Mides. Visite du site de l'Ong Jemel. Découvertes culturelles, rencontres et échanges avec la population feront partie du voyage. Le sport ne sera pas oublié. Les déplacements pendant le séjour se feront en 4X4 et l'hébergement en hôtel troglodyte. Formalités : passeport, carte nationale d'identité en cours de validité et autorisation de sortie de territoire de moins de 3 mois. ■

■ **GÉRARDMER (Vosges)**  
11-14 ans, 14 jours  
Du 3 au 16 juillet

Séjour « mégasport » où tu pourras découvrir les sports motorisés tels que le trial, le quad et le karting. Tu pourras aussi t'initier aux sports de montagne comme le parapente, le trekking en randonnée de deux jours avec nuit sous tente ou encore l'accrosphère. Les activités nautiques ne seront pas oubliées, avec le catamaran, le canoë et les simples baignades en lac. L'hébergement se fera dans un centre à deux kilomètres de Gerardmer. Formalités : certificat médical autorisant la pratique d'activités physiques et sportives, brevet de natation de 25 mètres. ■



■ **GRÈCE, séjour itinérant**  
15-17 ans, 19 jours  
Du 28 juillet au 15 août

Départ de Paris en train couchettes jusqu'à Venise et traversée en bateau jusqu'à Patras avec transfert en bus pour Athènes où le groupe passera quelques jours. Découverte des sites de Delphes, Cap Sounion, Plaka. Liaison jusqu'à la Crète et les îles des Cyclades. Retour à Athènes pour la visite de l'Acropole. Puis retour vers Paris avec une journée passée à Venise. Formalités : carte nationale d'identité en cours de validité et autorisation de sortie de territoire de moins de 3 mois. ■



■ **AVEYRON**  
11-14 ans, 15 jours  
Du 31 juillet au 13 août

Ce séjour « Aveyro-sensations » te permettra de t'initier au golf. Des activités sportives comme le VTT, course d'orientation ou parcours aventure te seront proposées, ainsi que des randonnées et des visites de château. Les baignades feront aussi partie du programme, puisque l'hébergement se fera dans un camping au bord d'un lac. Formalités : certificat médical autorisant la pratique d'activités physiques et sportives, brevet de natation de 25 mètres. ■

→ RÉUNION DE PRÉSENTATION ET DE PRÉINSCRIPTION AUX SÉJOURS  
Mardi 12 mai à 18 heures, salles Brassens et Daquin.



C'est sous un ciel gris et pluvieux que s'est déroulé, dimanche 26 avril dernier, le 64<sup>e</sup> anniversaire de la libération des camps de concentration et d'extermination. Après un dépôt de gerbes au pied du Monument aux Morts du cimetière de Fleury, élus, habitants et représentants d'associations se sont rendus au parc des établissements médico-sociaux Manhès et Marcel-Paul où les attendaient de nombreux résidents de la maison de retraite médicalisée. Après des dépôts de gerbes au pied de la très belle sculpture « Héritage et mémoire de la Déportation », Michel Humbert, maire de la ville, a prononcé un émouvant discours. « ... Cette journée est dédiée depuis plus d'un demi-siècle à la mémoire des déportés, internés résistants, victimes d'une guerre totale que le régime nazi allemand fit au monde libre et particulièrement à notre pays, envahi et soumis. Je veux également honorer toutes celles et tous ceux qui ont connu la déportation et rendre hommage à leur courage, à votre courage, face aux souffrances effroyables qu'ils ont, que vous avez traversées. Vouloir se souvenir est une démarche exigeante...

Peu à peu les témoins de cette folie disparaissent. Il nous revient de faire vivre en chaque circonstance notamment vers les jeunes générations ce qu'on appelle désormais « le devoir de mémoire »...

Aux 6 millions d'hommes, de femmes et d'enfants juifs exterminés, dont plus de 75 000 partis de France, il faut ajouter les 250 000 victimes tziganes, les 100 000 victimes de la politique nazie d'euthanasie et d'élimination des malades mentaux, les 550 000 victimes des camps de concentration et les centaines de milliers (on pense plus de 3 000 000) de prisonniers de guerre soviétiques tués au nom de « l'élimination des races inférieures ». Soit un nombre total approchant 10 millions de victimes, de toute nationalité, de tout âge et de toute catégorie confondue. Si l'effroyable tragédie engendrée par le nazisme et le fascisme démontre que l'homme peut retomber au niveau de la bête, elle prouve aussi qu'il ne faut pas désespérer de lui.

En effet, malgré l'effroyable entreprise de déshumanisation qu'ils subissaient, les déportés n'ont jamais cessé de lutter pour leur vie et leur dignité. Venus d'horizons divers, rapprochés par la souffrance, du plus profond de leur enfer, ils rêvaient d'un monde pacifique, solidaire, juste et fraternel...

Ce matin, unis dans la même émotion, nous nous souvenons de tous et de chacun pour ne jamais oublier. Le combat contre l'oubli, l'intolérance, la haine, l'intégrisme et le racisme reste aujourd'hui et à l'avenir un des combats des plus nécessaires et des plus justes.

Pour finir, permettez-moi de citer Aimé Césaire, combattant inlassable du racisme et défenseur d'une société métissée, qui permettrait de nous garantir contre ces poisons. Il avait ces mots, qu'il nous faut garder en mémoire : « se rappeler que le combat, le séculaire combat pour la liberté, l'égalité et la fraternité, n'est jamais entièrement gagné, et que c'est tous les jours qu'il vaut la peine d'être livré ». ✱



Fruit d'une visite privilégiée de quelques membres du Photoclub dans les coulisses du musée du château de Breteuil, les photos exposées à la médiathèque ont inspiré les enfants. Familiers des scènes mettant en situation les personnages des contes de Perrault, ils ont vraiment pris plaisir à détailler leurs costumes et leurs expressions et à se remémorer l'histoire de *Cendrillon*, du *Petit Chaperon rouge*, du *Chat botté*, du *Petit Poucet*, de *Peau d'âne* ou de *la Belle au bois dormant*. Une belle démarche artistique et pédagogique. ✱ PLM



« Entre deux siestes », ça ne roupille pas ! Spectacle inclassable, entre cirque loufoque et clowneries déjantées, le tout sur fond de mise en scène super inventive, *Entre deux siestes* a réussi le tour de force de détendre les zygomatiques de tout le public floriacumois venu s'amuser samedi 25 avril dernier sous le plus charmant chapiteau du monde... ou presque. En effet, fait rarissime, les talentueux artistes de la compagnie Bibendum Tremens ont réellement fait exploser de rire un public intergénérationnel conquis. Une véritable prouesse qui restera gravée dans les annales des saisons culturelles de la ville. ✱ PLM

Une fois de plus, le comédien Ulysse Fellous et son acolyte Areski nous ont servi, vendredi 27 mars dernier, un *kfé imaginaire* surréaliste où se sont côtoyés, pêle-mêle, politique, polémique, humour et fariboles, le tout sur fond de crise. Dans la salle, l'agricultrice des Jardins du maraîcher de Vert-le-Grand et une consom'actrice nous ont parlé de l'Amap (Association pour le maintien de l'agriculture paysanne), un Floriacumois a évoqué un pan d'histoire à travers sa vie de militant et l'auditoire est sorti régala par cette soirée pas comme les autres ! Dernier rendez-vous avant l'été, vendredi 5 juin au foyer de la salle André-Malraux à 20h30. Entrée libre. ✱ PLM



Des applaudissements nourris et enthousiastes ont ponctué le spectacle de danse contemporaine proposé cette année par le Cma. Alliant danse et théâtre, interprétée par une troupe intergénérationnelle, la pièce chorégraphique de Myriam Hervé-Gil, aussi étonnante et originale que son titre *Fleurs de cimetière et autres sornettes*, a su toucher le public. Cet accueil chaleureux, réservé au spectacle partout où il se produit, ravit particulièrement l'une des danseuses de la compagnie qui n'est autre que Blandine Meslay, enseignante au Cma. Petit scoop de dernière minute, le spectacle est sélectionné pour le festival d'Avignon ! ✱ PLM

Félicitations à tous les élèves du Cma qui, malgré leur trac légitime, ont le courage de monter sur scène régulièrement pour partager en public le fruit de leur apprentissage. Prochaines auditions en juin. ✱ PLM





# Sacré Carnaval !



Événement festif le plus fédérateur de l'année, le cru 2009 n'a pas failli à la réputation prestigieuse du carnaval floriacumois.



Décliné sous le signe des contes et légendes pour enfants, le défilé du samedi 4 avril dernier comptait des dizaines de Blanche-Neige, chaperons rouges, princesses et autres sorcières déambulant derrière un magnifique loup à la tête du cortège. Dans la foule complètement intergénérationnelle, enfants, ados, parents, grands-parents, élus, voisins, membres d'associations étaient descendus dans la rue pour vivre au rythme de cette après-midi festive et ensoleillée. Après une pause sur le par-



vis de la médiathèque où la municipalité offrait un goûter, la déambulation reprit de plus belle jusqu'au lieu de l'embrassement final du splendide quadrupède au sourire carnassier.

Un grand bravo aux centaines d'habitants qui ont bien joué le jeu en se déguisant et en dansant au son de la fanfare de cuivre Kompabress, des superbes musiciens de Bwa Bandé et aussi des fabuleux danseurs percussionnistes congolais de l'association Réagir.

PLM



## Voix d'ici et d'ailleurs

Une soirée dédiée aux amateurs de polyphonies et de voyages imaginaires.

Le Centre musical et artistique aime le chant et il le prouve toute l'année à travers la variété des disciplines vocales offertes aux élèves, les concerts à domicile, le stage d'écriture et d'interprétation de chansons animé par un artiste professionnel dans le cadre du festival *Oh! les Voix*, etc. Chargé de la programmation du concert du mois de mai, le Cma propose donc, en première partie, l'ensemble vocal local, mené brillamment par Stéphanie Ballet autour des chants du monde, et, en seconde partie, le groupe polyphonique Chet Nuneta.

Réunis par leur passion commune, la voix et les chants du monde, Daphné la clown, Valérie la littéraire, Juliette l'anthropologue, Lilia l'art thérapeute et Michaël, le globe trotter percussionniste revisitent des tubes nationaux et des



ritournelles hasardeuses empruntés à un répertoire patrimonial tissé de contes, de mythologies et d'allusions à la vie quotidienne. Qu'ils soient de Bulgarie, du Cap-Vert, de Mongolie, du Mexique ou d'ailleurs, chants, comptines et complaints sont juste le fruit d'écoutes glanées au détour de voyages ou de rencontres. «Le choix de notre répertoire commence par un coup de foudre, ensuite notre envie d'embarquer ailleurs le public passe par le plaisir de la voix, cet

instrument aux possibilités infinies.» Un voyage en chansons à découvrir et à partager... PLM

### → POLYPHONIES D'AILLEURS

Chet Nuneta  
Ensemble vocal du Cma (première partie)  
Samedi 16 mai à 20h30  
Salle André-Malraux - Tout public  
Tarif: 6 et 3 euros (2 places achetées, 1 gratuite) - Réservation: 01 60 16 84 29

### Avis aux amateurs

À l'occasion de la Fête de la ville de Fleury, qui aura lieu le samedi 20 juin, Agnès Raina et Karine Verrat, enseignantes de musique et de danse au Cma, invitent tous les Floriacumois à devenir acteurs du «P'tit bal Fleury», un spectacle créatif, imaginaire et étonnant. Avant de développer le concept dans le prochain numéro de *la Feuille*, tous les amateurs de danses de bal (répertoire populaire et autres) sont conviés à des ateliers de pratique (entrée libre) les samedis 16, 23, 30 mai, 6 et 13 juin, de 10h à 12h.

Renseignements détaillés auprès du service associatif au 01 69 46 72 60. ■

### Concert à domicile

Dans le cadre du projet Arts aux Aunettes et en partenariat avec l'association Réagir, un concert de chansons aura lieu salle Jean-Wiener le mercredi 20 mai à 18h30. Tout public et familial, le concert sera joué par Pierre-Jean Zantman, au chant et à la guitare, et par Francis Jauvain, à l'accordina et au sax baryton.

Pour toute personne habitant les Aunettes, se mettre en contact avec Gisèle Kibodi, association Réagir, téléphone: 06 66 01 74 23. ■

### Goûter d'histoires

En partenariat avec la Réussite éducative, la médiathèque invite tous les Floriacumois, à partir de 5 ans, à un goûter d'histoires le mercredi 3 juin à 16 heures.

Raconté et joué par la conteuse Isabelle Cardon de la compagnie Sycomore, le spectacle intitulé «Hamsasoung» tournera autour de contes japonais. Et pour parfaire l'illusion, costumes, décor, gongs, flûte et sonnettes seront de la partie. Le nombre de places étant limité à 50, il est indispensable de réserver au 01 60 16 30 60. ■



# Déchets végétaux, comment faire ?

Depuis le mois de mars et jusqu'en novembre, la collecte des déchets végétaux est assurée une fois par semaine.

Durant les beaux jours, vos haies, arbustes et pelouses ont besoin d'une petite coupe plus régulière, c'est pourquoi le ramassage est plus fréquent à cette période. Mode d'emploi.

Il faut savoir que la collecte des déchets végétaux est limitée à un conteneur par passage ou 3 sacs (selon le mode adopté dans votre commune) et 3 fagots par foyer. Si vous avez une quantité de déchets végétaux supérieure, pensez à les proposer au ramassage en plusieurs fois. Autre alternative pour les tontes de jardin, le « mulchage » ou « paillage » : finement broyée (par des tondeuses équipées), la tonte est laissée sur place et devient un engrais naturel qui protège le sol des fortes chaleurs et du froid suivant la saison, tout en le nourrissant. Cette technique est d'ailleurs utilisée par nos voisins anglo-saxons réputés pour avoir de très beaux gazons. Seule contre-indication, elle est à éviter lorsque la pelouse est trop haute car le poids de la tonte risque d'étouffer le sol. À pratiquer donc régulièrement pour

avoir une belle pelouse. Autres possibilités : vous pouvez déposer votre excédent en déchèteries ou encore utiliser le composteur de déchets individuel mis gratuitement à la disposition des Valdorgiens par l'Agglo sur demande. Pour connaître les jours de collectes de déchets végétaux, consultez votre programme de collecte annuel. ■

- Collecte des déchets végétaux  
Sont autorisés : tonte de gazon, feuilles, taille de haies, élagages (en fagots de 1,20 mètres de longueur maximum).  
Sont interdits : souches, troncs, terre, produits de jardinage.
- Renseignements au numéro vert, appel gratuit au 0 800 293 991 (service Environnement et Gestion des déchets ménagers de l'Agglo du Val d'Orge).

## DU SANG POUR LA VIE



Une collecte de sang sera organisée par l'Établissement français du sang (EFS) sur le parking de Leroy Merlin à la Croix-Blanche, du 21 au 24 mai. Depuis mai 2004, en partenariat avec la communauté d'agglomération du Val d'Orge, l'Établissement français du sang s'installe plusieurs fois par an à l'Agglo.

Acteur essentiel de la santé en France, l'EFS assure le lien entre les besoins des malades et la générosité des donateurs. La région francilienne a les besoins les plus importants. 1 700 dons de sang, plaquettes et plasma sont nécessaires chaque jour pour subvenir aux besoins des 310 établissements de santé franciliens (9 200 dons en France). Seulement 950 dons sont collectés dans notre région.

Numéro vert **0 810 150 150** et sur le site Internet **www.dondusang.net**  
Pour faire un don, il suffit d'être âgé de 18 à 65 ans, en bonne santé et reconnu médicalement apte au don. Le prélèvement dure une dizaine de minutes. Pensez à vous munir d'une pièce d'identité, il ne faut pas

être à jeun avant un don.  
• Parc d'activité de la Croix-Blanche, Sainte-Geneviève-des-Bois, sur le parking du magasin Leroy Merlin.  
**Du jeudi 21 au dimanche 24 mai.**  
Jeudi, vendredi et samedi de 10h30 à 19h.  
Dimanche de 10h30 à 18h.



## ASSAINISSEMENT

L'agglomération va procéder au remplacement du collecteur d'eaux usées sur un linéaire de 260 mètres rue de la Renarde. Début des travaux : fin mai.



## La mairie

12, rue Roger-Clavier  
BP 107  
91706 Fleury-Mérogis  
Cedex  
Tél. : 01 69 46 72 00  
Courriel : [mairie@mairie-fleury-merogis.fr](mailto:mairie@mairie-fleury-merogis.fr)  
Site internet : [www.mairie-fleury-merogis.fr](http://www.mairie-fleury-merogis.fr)  
Horaires d'accueil :  
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30.  
Samedi : de 9h à 12h.  
Fermée le mercredi.

## Le site internet

[www.mairie-fleury-merogis.fr](http://www.mairie-fleury-merogis.fr)  
Consultation gratuite à la médiathèque Elsa-Triolet.

## Maison de justice et du droit

Le Trianon, 72 route de Corbeil, 91360 Villemoisson-sur-Orge.  
Tél. : 01 69 46 81 50  
Fax : 01 69 46 81 57  
Courriel : [mjd@agglo-valdorge.fr](mailto:mjd@agglo-valdorge.fr)  
[www.agglo-valdorge.fr](http://www.agglo-valdorge.fr)  
Accueil du public du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

## Conseil communautaire

Le prochain conseil communautaire du Val d'Orge aura lieu mercredi 24 juin à 20h30 au Trianon à Villemoisson-sur-Orge.

## Les agents de liaison

Les agents de liaison sont disponibles et à votre écoute, l'occasion de formuler vos interrogations, suggestions sur la vie de votre quartier. N'hésitez pas à les contacter, ils sont joignables :  
• par téléphone en mairie : 01-69-46-72-29  
• par mail : [solene.k@mairie-fleury-merogis.fr](mailto:solene.k@mairie-fleury-merogis.fr)

## Les comités de quartier

Régulièrement avec votre maire et vos élus, des informations, des échanges sur l'actualité locale, mais aussi des projets à construire ensemble. Renseignements auprès des agents de liaison et du secteur Citoyenneté au 01 69 46 72 23.

## Les boîtes à idées

Destinées à recueillir des suggestions sur l'amélioration de la ville et le service public municipal, elles sont à votre disposition en mairie, à la médiathèque ou au local jeunesse-Pij au centre commercial.

## Une boîte aux lettres électronique

Vous souhaitez joindre les services de la mairie : [mairie@mairie-fleury-merogis.fr](mailto:mairie@mairie-fleury-merogis.fr)

## Le Point information jeunesse



Lieu d'accueil et d'information sur la formation, l'emploi, les loisirs, la prévention, les vacances..., le Pij est ouvert à tous. Il offre des outils de communication et de recherche, un accompagnement individuel destiné aux jeunes de 16 à 25 ans.

Accueil : au centre commercial de la Poste, place du 8-Mai-1945, les mardi, mercredi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h.  
Tél. : 01 69 72 19 66 - Fax : 01 69 72 19 65  
Courriel : [pij@mairie-fleury-merogis.fr](mailto:pij@mairie-fleury-merogis.fr)

## Conseil municipal

Le prochain Conseil municipal aura lieu lundi 25 mai à 20h30 en mairie.

## La médiathèque Elsa-Triolet

59, rue André-Malraux  
91700 Fleury-Mérogis  
Tél. : 01 60 16 30 60  
Courriel : [mediatheque@mairie-fleury-merogis.fr](mailto:mediatheque@mairie-fleury-merogis.fr)  
Horaires d'ouverture :  
Mardi : de 10h à 12h30 et de 15h à 18h.  
Mercredi : de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.  
Vendredi : de 15h à 19h.  
Samedi : de 10h à 12h30 et de 14h à 17h.

## Le service Jeunesse

Rue André-Malraux, salle Louis-Daquin, tél. : 01 60 16 02 99 ou 01 69 72 19 70 (au centre commercial).  
Accueil :  
• En période de vacances scolaires, du lundi au samedi de 14h à 19h, les mardi et vendredi de 10h à 12h.  
• Hors vacances scolaires, les mardi et vendredi de 14h à 17h30, les mercredi et samedi de 14h à 19h.

## La Réussite éducative

Soutien et accompagnement adaptés aux fragilités de vos enfants de 2 à 16 ans. 61, rue de l'Écoute-s'il-Pleut (à côté de l'école Curie).  
Horaires d'ouverture :  
lundi, mardi, jeudi et vendredi 9h-12h et 13h-18h, mercredi 13h-18h.  
Tél. : 01 69 51 78 60



## Les permanences des élus

### Les élus reçoivent sur rendez-vous.


- Le maire, Michel Humbert, le jeudi de 17h45 à 19h30. Tél. : 01 69 46 72 23
- Les adjoint(e)s  
Tél. : 01 69 46 72 44
- > Brigitte Manilève, adjointe chargée des Travaux.
- > David Derrouet, adjoint chargé de la Culture.
- > Martine Guyot, adjointe chargée de l'Action sociale et de l'Habitat.

- > Laurence Lespinard, adjointe chargée du Développement durable, de l'Action économique, de l'Emploi et du Commerce local.
- > Frédéric Dufossé, adjoint chargé de l'Enfance et de la Petite enfance.
- > Hervé Corzani, adjoint chargé de la Citoyenneté, des Retraités et des Personnes âgées et des Services publics.

- > Nathalie Batard, adjointe chargée du Scolaire et de la Réussite éducative.
- > Abdelhamid Yassine, adjoint chargé du Sport et de la Vie associative.

La délégation de **Marjolaine Rauze**, conseillère générale, reçoit en mairie de Fleury sur rendez-vous.  
Tél. : 01 69 25 39 21

**Julien Dray**, député de l'Essonne, reçoit sans et sur RDV à sa permanence de Sainte-Geneviève-des-Bois, 130, avenue Gabriel-Péri.  
Tél. : 01 69 25 08 04.  
Courriel : julien\_dray@hotmail.com

**Exprimez-vous**   
**Le forum citoyen est une façon rapide et efficace de vous adresser à vos élus.**  
**www.mairie-fleury-merogis.fr**



## > Accueil des nouveaux habitants de Fleury-Mérogis

Vous venez de vous installer à Fleury-Mérogis ou vous y emménagerez dans les semaines ou les mois à venir, alors remplissez sans attendre ce coupon afin de recevoir une invitation à la réception des nouveaux habitants. Le maire et la municipalité seront heureux de vous rencontrer, de vous présenter la ville et de répondre à vos questions.

M<sup>me</sup>, M<sup>lle</sup>, M.

Adresse

Téléphone

Arrivée le

Nombre de personnes (enfants, adultes)

Coupon à retourner au :

- Service Citoyenneté, hôtel de ville, 12 rue Roger-Clavier, BP 107, 91706 Fleury-Mérogis Cedex  
Tél. : 01 69 46 72 23 ou 01 69 46 72 29
- Vous pouvez également le remettre aux agents de liaison lors de leurs visites de quartier.

## Le carnet



### Ils sont nés

- KEITA Tidiane, Gabriel né le 22/3/2009
- EL HACHEMI Nassim, Fahd né le 23/3/2009
- DEVILLERS Éléa, Catherine née le 27/3/2009
- LE BRETON Tyfenn, Danielle, Pierrette née le 31/3/2009
- RACHEL Kaycee, Jaelys née le 31/3/2009
- MOUDALBAYE Joham, Djoïtana né le 5/4/2009
- AMART Kelly, Colette, Denise née le 5/4/2009
- DUVETTE Rémi, Jessy, Roland, Vincent né le 9/4/2009
- NAYAGOM Talia, Kendra née le 17/4/2009

*Selon l'article 9 du Code civil, les mentions des actes d'état civil (mariages, naissances, décès) ne sont plus publiées dans "la Feuille". Si vous souhaitez voir ces actes publiés, vous devrez au préalable en faire la demande par écrit au service de l'état civil lors de l'enregistrement des mentions de naissance, mariage ou décès.*



## Guide santé

### Protection infantile

Service de prévention santé gratuit pour les enfants de 0 à 6 ans. Ouvert à tous, 70 rue André-Malraux, Maison de la petite enfance.  
Tél. : 01 69 46 67 06.  
Ouvert les : lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30; mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h30; mercredi de 13h30 à 16h30.  
Consultations médicales l'après-midi sur rendez-vous.  
Consultation psychologue sur rendez-vous.

### Médecins généralistes

Patrick CHAPUZOT :  
4, rue Salvador-Allende  
Tél. : 01 60 15 82 83  
Sylvie BERNARD :  
3, rue Pablo-Picasso  
Tél. : 01 69 04 11 59

### Tour de garde

(des médecins généralistes, week-ends et jours fériés)  
Urgence de nuit : de 20h à 8h.  
Urgence de week-end : du samedi 18h au lundi 8h.  
Urgence de jour férié : téléphoner au médecin de garde.  
Tél. : 01 69 25 83 58  
**SOS médecins 91**  
24h sur 24.  
Tél. : 08 26 88 91 91  
**SOS Amitié...**  
à l'écoute des personnes en situation de mal-être.  
Tél. : 0 820 066 066 (0,12 euros/mn)

### Urgences médicales

24h sur 24.  
Composer le 15  
**Allo Enfance maltraitée**  
24h sur 24. Numéro vert national : 119 (appel gratuit).

### Infirmières libérales

Soins à domicile ou au cabinet.  
Janick BROSSIER :  
24, avenue du Muguet à Morsang-sur-Orge.  
Tél. : 06 67 23 78 74  
Sylviane RAZAFIMAHALEO :  
10, allée Cavalière à Sainte-Geneviève-des-Bois.  
Tél. : 01 60 16 61 85 ou 06 08 16 32 78  
Malika MOUMEN :  
29, rue Nungesser à Sainte-Geneviève-des-Bois.  
Tél. : 01 69 51 13 65 ou 06 64 83 86 21

### Dentistes

KORBER : 01 60 16 64 17  
SONIGO : 01 60 16 56 86

### Pharmacies

LECHERTIER Marianne :  
5, place du 8-Mai-1945  
Tél. : 01 60 15 80 83  
PERRIN : 2, Route-Nationale  
Tél. : 01 69 24 39 90

### Centre médico psycho-pédagogique

Le CMPP est un lieu d'accueil, d'écoute et d'aide pour les parents qui s'interrogent sur les difficultés qu'ils rencontrent avec leurs enfants âgés de 0 à 20 ans.  
Adresse : 6, rue du CNR.  
Ouverture : lundi de 16h à 19h, mercredi de 13h30 à 17h30, jeudi de 15h à 18h30.  
Tél. : 01 60 16 02 69

### Kinésithérapeute

Spécialisé en kiné respiratoire  
Gérard SEIGNEUR  
15, rue Roger-Martin-du-Gard à Sainte-Geneviève-des-Bois  
Tél. : 01 60 15 36 31 ou 06 10 80 15 82

### Centre Jean-Moulin

Établissement de réadaptation professionnelle  
8, rue Roger-Clavier  
Tél. : 01 69 25 66 00  
**Maison de retraite médicalisée Marcel-Paul**  
8, rue Roger-Clavier  
Tél. : 01 69 25 65 38  
80 lits dont 75 en cure médicale. Accueille les personnes âgées valides ou invalides, nécessitant des soins permanents.

### Centre hospitalier Manhès

8 rue Roger-Clavier, 91712 Fleury-Mérogis Cedex  
Tél. : 01 69 25 64 00  
Tiers-payant  
Conventions mutuelles  
Consultations externes :  
- Laboratoire d'analyses.  
RDV : 01 69 25 64 91  
- Radiologie, échographie, doppler veineux, mammographie.  
RDV : 01 69 25 67 49  
- Néphrologie, hypertension artérielle.  
RDV : 01 69 25 64 96  
- Maladies métaboliques, nutrition, endocrinologie, diabète, cardiologie, échocardiographie, holter cardiaque et tensionnel, psychiatrie, sevrage tabagique.  
RDV : 01 69 25 64 64  
**Hospitalisation :**  
- Soins de suite (37 lits)  
Tél. : 01 69 25 67 07  
- Médecine (2 lits)  
Tél. : 01 69 25 67 07  
- Psychiatrie (30 lits)  
Tél. : 01 69 25 67 52  
**Hémodialyse (14 postes) :**  
Tél. : 01 69 25 64 96  
**Autodialyse (12 postes) :**  
Tél. : 01 69 25 65 27



## Taxis

- M. Thiourt :  
06 08 81 60 60  
ou 01 69 04 56 57
- M. Péreira :  
06 08 02 02 85  
ou 01 69 51 37 36



## Qualité de l'air

Indices :  
1-2, très bon.  
3-4, bon.  
5, moyen.  
6-7, médiocre.  
8-9, mauvais.  
10, très mauvais.

L'indice ATMO caractérise la qualité de l'air globale pour l'ensemble de la région parisienne.  
À Fleury-Mérogis : indice 4 le 26/4/2009.

Source : Airparif (Association pour la surveillance de la qualité de l'air en Île-de-France).



## Caisse d'allocations familiales

Trois permanences administratives :

- Grigny Grande-Borne, 16 place aux Herbes, chaque mardi, à l'exception du 1<sup>er</sup> mardi matin de chaque mois, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h ;
- Grigny 2, centre municipal Pablo-Picasso (face au 7 avenue des Sablons), le jeudi de 13h50 à 16h ;
- Morsang-sur-Orge, centre de Sécurité sociale, 34 avenue René-Cassin, chaque lundi de 13h30 à 16h30.

## Assistantes sociales

À Fleury-Mérogis, dans les locaux de la Maison de la petite enfance, sur rendez-vous à prendre auprès de la Maison départementale des solidarités, tél. : 01 69 46 57 60. Consultation gratuite.

## Calendrier des collectes

### > LES ENCOMBRANTS

**Collectifs**: les mercredis 6, 20 mai et 3 juin.  
**Pavillons**: le mercredi 20 mai.

La liste des encombrants acceptés est disponible en mairie.

### > LA DÉCHÈTERIE MOBILE

Le samedi 23 mai, de 9h à 12h, rue de l'Écoute-s'il-Pleut.

## PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi du Val d'Orge)

Pour les adultes à partir de 26 ans en recherche d'emploi ou de formation. Permanence d'accueil en mairie de Fleury. Prendre rendez-vous auprès du service social de la mairie. Tél. : 01 69 46 72 30

Conseillère : Madame Françoise Saison.

Siège : association Aile, 126 avenue Gabriel-Péri, 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois. Tél. : 01 69 04 41 03

## Permanence d'un notaire

Un notaire tient une permanence gratuite les premier et troisième mardis de chaque mois à la Chambre des notaires de l'Essonne d'Évry-Village, 14 rue des Douze-Âpôtres, de 9h à 12h sur rendez-vous. Tél. : 01 60 78 01 27

## Contrôleur des impôts

Le contrôleur des impôts se tiendra à votre disposition pour répondre à vos questions, en mairie, le mardi 19 mai de 13h30 à 17h et le jeudi 4 juin de 9h à 11h.

## Huissiers de justice

Le Centre d'information des huissiers de justice situé dans l'immeuble "Le Mazière", rue René-Cassin à Évry tient une consultation gratuite sur rendez-vous, trois jeudis par mois de 9h30 à 11h30, et à la Maison de justice et du droit de Villemoisson-sur-Orge le 4<sup>e</sup> jeudi du mois. Tél. : 01 69 36 36 37

## Avocat conseil

En mairie de 10h15 à 11h45.  
Prochaine consultation : vendredi 29 mai (M<sup>e</sup> Anne Lenoir).

## Veilles de fêtes

- En raison du 8 mai, la **mairie fermera ses portes à 16h30 jeudi 7 mai.**
- En raison de l'Ascension, la **médiathèque fermera à 17h mercredi 20 mai.**
- En raison de la Pentecôte, la **mairie fermera à 11h samedi 30 mai et la médiathèque fermera à 16h.**

## Mission locale du Val d'Orge

Pour les jeunes de 16 à 25 ans déscolarisés, en recherche d'emploi ou de formation.

La Mission locale est installée dans les locaux du Point information jeunesse au centre commercial de La Poste. Renseignements et prise de rendez-vous au 01 69 72 19 64.

## Horaires d'ouverture du cimetière

Période estivale : du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre de 8h à 19h.

rue Paul-Langevin (près de la caserne des pompiers). Les cartes d'accès à la déchetterie sont désormais retirables aux services techniques du Val d'Orge, tél. : 01 69 72 20 07.

### Les encombrants, emballages, ordures ménagères et déchets verts doivent être sortis la veille au soir.

Vous pouvez également porter vos déchets à l'espace écologique de Sainte-Geneviève-des-Bois,

**Pour tout renseignement,** un numéro vert (gratuit) vous permet de contacter l'agglomération du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h45 à 18h au 0 800 293 991

## Commerce

### Au Drugstore de Fleury

Les horaires et jours d'ouverture du libraire place du 8-Mai-1945 ont changé.

Ouverture :

- Le lundi de 6h30 à 13h
- Du mardi au vendredi de 6h30 à 13h et de 15h à 18h30
- Le samedi de 7h30 à 13h et de 15h à 18h30
- Les jours fériés : ouverture de 8h30 à 13h (sauf les 1<sup>er</sup> mai, 25 et 31 décembre : fermeture toute la journée).

L'ouverture le dimanche matin est prévue 4 fois, les dimanches qui précèdent et suivent le jour de la rentrée des classes ainsi que ceux qui précèdent les 25 et 31 décembre, aux horaires des jours fériés.

En règle générale, le Drugstore ferme 2 à 3 semaines au mois d'août. ✱

## Sdis 91

### Journée nationale des sapeurs-pompiers : nouvelle formule

Pour cette 6<sup>e</sup> édition, qui aura lieu le samedi 13 juin dès 10h, le Service départemental d'incendie et de secours de l'Essonne (Sdis 91) a choisi d'aller à la rencontre de la population afin de lui permettre de découvrir les missions et les compétences des sapeurs-pompiers. Tout au long de cette journée, qui se veut à la fois ludique, éducative et familiale, de nombreux stands et ateliers permettront d'en savoir plus sur la sécurité civile et d'être sensibilisé à la prévention des risques (incendies, domestiques, routiers, etc.).

Les sapeurs-pompiers de l'Essonne seront présents aux quatre coins du département :

- Centre commercial Cora à Massy
- Aéroport de Cerny La Ferté-Alais
- Base de loisirs de Draveil, Le Port aux Cerises
- Centre commercial Auchan à Brétigny-sur-Orge.

Tout le programme est disponible sur le site : [www.sdis91.fr](http://www.sdis91.fr) ✱



## Scolaire

### Une rentrée du bon pied à l'école maternelle

La Maison de la petite enfance, le Centre de loisirs, la Réussite éducative et le service Scolaire proposent aux parents dont les enfants vont faire leur première rentrée à l'école maternelle, en septembre prochain, de se retrouver autour d'un café, lors d'une matinée « porte ouverte » au Centre de loisirs le

**samedi 16 mai à 9h30.**

« Mon enfant n'est jamais allé en collectivité, va-t-il être capable de s'adapter ? Et s'il n'est pas encore propre ? Qui va l'aider pour manger ? Qui pourra me raconter sa journée ? Et le bus ? Le Centre de loisirs ? »

Ce sont toutes ces questions qui pourront être posées, afin que cet événement important dans la vie de l'enfant et de ses parents puisse être abordé sereinement.

Les enfants découvriront et s'approprient ce nouveau lieu à travers la visite des différents espaces en présence d'animateurs du Centre de loisirs et de personnel de la Maison de la petite enfance. ✱

## Quartier

### Immeubles en fête

Dans le cadre de l'opération nationale *Immeubles en fête*, un repas de quartier se tiendra le mardi 26 mai à partir de 19h à la Greffière. ✱

## Incivilité

### Le sens des responsabilités

À plusieurs reprises, le maire s'est adressé à la population pour demander que chacun fasse preuve de respect envers les personnels techniques qui interviennent aux Aunettes et aux Résidences. Récemment, un employé communal chargé de l'entretien des espaces verts a été agressé par le jet de liquide venant d'une fenêtre. Cet acte n'est pas isolé, on a pu constater des jets d'objets divers qui pourraient avoir des conséquences dramatiques. Au-delà, il est constaté que de plus en plus de personnes jettent leurs déchets directement par les fenêtres de leur appartement ! Le maire a condamné fermement ces comportements, et appelle au sens des responsabilités : « je refuse la mise en danger du personnel communal due à des gestes et comportements intolérables (...) Les habitants doivent reconnaître et respecter les tâches quotidiennes effectuées par ces agents qui œuvrent et défendent le service public local. » ✱

## Brochantes

### Baby Puces

Venez vendre ou acheter vos vêtements de bébé, articles de puériculture... samedi 16 mai de 14h à 18h sur le parvis du centre commercial.

Animations : château-boules, manège et stand barbabapa gratuits. Inscriptions et renseignements au 01 69 46 72 23 ou 01 69 46 72 29. ✱



### Vide-greniers

La brocante annuelle aura lieu le dimanche 24 mai rue des Chaqueux (à l'angle de la rue André-Malraux à la rue de l'Écoute-s'il-Pleut). Les bulletins d'inscription sont disponibles en mairie ou au 01 69 46 72 23. ✱

## Commémoration

### Victoire 1945

Vendredi 8 mai, nous commémorerons le 64<sup>e</sup> anniversaire de la victoire du 8 mai 1945. Rendez-vous à 9h, rue du CNR (Aunettes). 9h15, place du

8-Mai-1945 (centre commercial).

9h30, monument aux Morts (parking du cimetière).

Ensuite, réception d'honneur en mairie. ✱





**Chet Nuneta**  
samedi 16 mai

**vendredi 8 mai**

64<sup>e</sup> anniversaire de la victoire du 8 mai 1945. Rendez-vous à 9h, rue du CNR (Aunettes). *Lire p. 23*  
**du vendredi 8 au dimanche 10**  
Exposition-concours avec le Photoclub, salle Wiener. *Lire p. 12*

**mardi 12**

Réunion de présentation et de préinscription aux séjours été 6-17 ans, 18h, salles Brassens et Daquin. *Lire p. 13*

**samedi 16**

• "Une rentrée du bon pied à l'école maternelle", matinée porte ouverte au Centre de loisirs à 9h30. *Lire p. 23*

• Visite de quartier au Lac-Greffière-Gribelette, de 10h30 à 12h. *Lire p. 5*  
• Baby puces, 14h-18h au centre commercial. *Lire p. 23*

• Polyphonies d'ailleurs (Chet Nuneta), 20h30 salle Malraux. *Lire p. 17*  
**mercredi 20**

Concert à domicile. *Lire p. 17*

**jeudi 21**

Challenge de handball au complexe Jacques-Anquetil. *Lire p. 8*  
**du jeudi 21 au dimanche 24**  
Collecte de sang à la Croix-Blanche. *Lire p. 18*  
**dimanche 24**

Brocante rue du Bois-des-Chaqueux. *Lire p. 23*  
**lundi 25**  
Conseil municipal à 20h30 en mairie.

**mardi 26**

Repas de quartier à la Greffière, 19h. *Lire p. 23*  
**samedi 30**

Visite de quartier au Village-Chaqueux, de 10h30 à 12h. *Lire p. 5*  
**dimanche 31**  
Journée de football et de solidarité, avec Solid'air, à partir de 11h au stade Gentelet. *Lire p. 8*

**mercredi 3 juin**

Goûter d'histoires avec la Cie Sycomore, 16h à la médiathèque. *Lire p. 17*  
**samedi 6**

Tournoi de foot en salle. *Lire p. 8*

**Jury d'assises**

Comme chaque année, il doit être procédé au tirage au sort du Jury d'assises. Il concerne 21 personnes de notre ville. La date de ce tirage est fixée au lundi 11 mai à 10 heures salle du Conseil en mairie.

**Assurance maladie : pour être remboursé choisissez un taxi conventionné**

Votre médecin vous a prescrit un déplacement médical assis et vous voulez faire appel à un taxi. Pour être remboursé, assurez-vous que votre taxi est conventionné. Pour reconnaître un taxi conventionné, vérifiez la présence du logo bleu et blanc (sur la vitre arrière latérale droite du véhicule) : c'est la garantie d'un déplacement remboursé. Pour connaître la liste des taxis conventionnés, appelez le 3646 ou consultez [ameli.fr](http://ameli.fr) dans la rubrique votre caisse/nos services.

**Urgent, devenez famille d'accueil !**

Le Conseil général de l'Essonne recherche des familles d'accueil pouvant accueillir et aider enfants ou jeunes adultes. Si vous êtes disponible et intéressé par l'accompagnement éducatif d'un enfant, vous pouvez appeler le numéro vert : 0 800 660 400. Le permis B est souhaité.

**Passeports : les nouvelles dispositions**

La réglementation européenne du 13 décembre 2004 contraint la France à délivrer au plus tard le 28 juin 2009 de nouveaux passeports comportant un composant électronique contenant deux données numériques : la photo et les empreintes digitales. La délivrance des nouveaux passeports est prévue dans le département de l'Essonne à partir du 12 mai 2009. Pour le département de l'Essonne, 25 communes ont été retenues après concertation entre le Préfet et l'Union des maires de l'Essonne pour recevoir les stations de recueil de données permettant la constitution des dossiers et leur dépôt. Ainsi les communes ne pourront plus, n'étant pas dotées du dispositif sécurisé de recueil des données, constituer les dossiers de passeports. La commune la plus proche dotée de ce dispositif est celle de Sainte-Geneviève-des-Bois. Les Floriacumois sont invités à se renseigner après le 10 mai auprès des services municipaux afin de connaître la nouvelle démarche à suivre.



Magazine municipal d'information  
12, rue Roger-Clavier  
BP 107 - 91706 Fleury-Mérogis Cedex  
Site : [www.mairie-fleury-merogis.fr](http://www.mairie-fleury-merogis.fr)

Directeur de la publication  
Michel Humbert  
Directeur de la communication  
Michel Carreno  
Rédaction  
Michel Carreno, Patricia Lacan, Martin  
Photos  
Michel Carreno, Patricia Lacan, Martin, Sophie Rouxel, services municipaux, DR  
Maquette  
Sophie Rouxel  
Secrétariat, rédaction  
Lydia Nandjaye  
Conception graphique  
Caroline Pauchant, Atelier Michel Bouvet  
Impression  
LVRI  
Distribution  
Espace Impression

Couverture  
Visite de quartier